



**Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre  
des Députés**

Luxembourg, le 11 juin 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances.

Après l'accord en Conseil de l'Union européenne en décembre 2025, la proposition de règlement visant à introduire l'euro numérique sera soumise au vote par le Parlement Européen à la fin du mois. Une fois que la proposition visant à établir le cadre juridique aura été adoptée par le Parlement européen et le Conseil, il appartiendra finalement à la Banque Centrale Européenne (BCE) de décider d'émettre ou non l'euro numérique. La BCE a récemment indiqué qu'une introduction éventuelle aura lieu en 2029. En outre, de nombreuses questions se posent quant à la portée finale de cette monnaie unique numérique et de son impact sur l'émergence d'initiatives privées de paiement numérique européen, telle que le système Wero, porté par diverses banques à travers l'Europe.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :

- **Quelle est l'appréciation de Monsieur le Ministre sur l'évolution du dossier de l'Euro numérique ?**
- **Monsieur le Ministre partage-t-il les inquiétudes relatives à l'impact de l'euro numérique sur les initiatives de systèmes de paiement du secteur privé ?**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député